

FCP de droit français

**GLOBAL GOLD AND
PRECIOUS**

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : Finance SA
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : Deloitte et Associés**

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du Commissaire aux Comptes	13
6. Comptes de l'exercice	18
7. Annexe (s)	36
Caractéristiques de l'OPC (suite)	37

**GLOBAL GOLD AND
PRECIOUS (Part R :
FR0007047527)
Cet OPCVM est géré par
WORMSER FRERES GESTION**

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM de classification « Actions Internationales », son objectif est d'offrir aux souscripteurs, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite FTSE Gold Mines Index Total Return converti en euro.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composite FTSE Gold Mines Index Total Return converti en euro. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Le fonds n'étant pas à gestion indiciaire, la composition de l'actif pourra s'écarter notablement de la composition de l'indice de référence.

Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds est essentiellement investi en actions de mines d'or et de sociétés, en majorité à large capitalisation boursière, notamment d'Amérique du Nord, d'Afrique du Sud, d'Europe et d'Australie, impliquées dans la prospection, l'extraction ou la transformation de minéraux ou de métaux précieux.

Le processus d'investissement se fait par sélection de titres dont les perspectives d'augmentation de la valeur d'actif net à moyen ou long terme sont bonnes selon les analyses du gérant. A contrario, lorsque ces perspectives selon les anticipations des équipes de gestion se détériorent ou que la valeur a atteint un cours excessif, le titre est cédé. L'exploitation des fluctuations du cours de l'or à court terme (aléatoires) ne sont pas l'objectif de la gestion.

Le fonds est exposé, en direct ou via des OPC et ETFs :

- A hauteur de 60% au moins de son actif net sur les marchés d'actions de plusieurs pays dont éventuellement le marché français. Les actions placées dans le Fonds sont, des valeurs du secteur des mines d'or et des métaux précieux de toutes capitalisations dont 10% maximum en actions de petite capitalisation (inférieure à 100 Millions USD). Les zones géographiques prépondérantes sont l'Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud et Australie. L'exposition aux pays émergents sera de 35 % maximum de l'actif net.
- A hauteur de 40 % maximum de son actif net en obligations d'Etat dont la maturité n'excèdera pas 3 ans de tous pays essentiellement de notation AA- (ou de notation équivalente selon l'analyse menée par les équipes de gestion), dans un but défensif en cas d'anticipation d'évolution défavorable des marchés actions. Cet investissement n'étant retenu que lorsque les perspectives d'investissement sur les marchés des mines d'or apparaissent comme peu prometteuses

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés internationaux afin de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change et de taux ; ou d'exposer et dynamiser le portefeuille à ces mêmes risques sans chercher de surexposition ; et dans la limite de 10% de son actif net, sur des titres intégrant des dérivés.

La somme des engagements via des instruments dérivés ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le Fonds est soumis au risque de change à hauteur de 100% de son actif net.

Le Fonds capitalise ses sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées) ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge - FRANCE

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX - FRANCE

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées par CACEIS BANK jusqu'à 11 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour (J) calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [7] : Le FCP se situe actuellement au niveau 7 de l'indicateur synthétique dû à

sa forte exposition aux actions internationales du secteur minier et plus particulièrement de métaux précieux.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.
- Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.
- Risque de liquidité : Certains titres présents dans le portefeuille, détenus soit directement soit indirectement pourraient présenter une liquidité dégradée, c'est-à-dire connaître des volumes de transactions inhabituellement faibles et/ou une valorisation difficile à établir. Cela rendrait défavorable des opérations d'achat ou de vente de ces titres.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

La Société Wormser Frères Gestion a repris la gestion de tous les OPC gérés par Finance SA en date du 31/12/2022.

3. RAPPORT DE GESTION

En 2022, l'or s'est apprécié de 0.4% pour clôturer l'année à \$1813.75 l'once. L'argent métal a progressé de 3.7% pour clôturer la période à \$23.94 l'once. Le platine était en hausse de 7.5% en clôturant l'année à \$1031. Le palladium était en baisse, de 10% (deuxième année consécutive de baisse) et a clôturé l'année à \$1775 l'once ; Les positions nettes spéculatives sur l'or ont régressé de 54%, à 13.7 millions d'onces, en raison principalement d'une baisse des positions longues. Sur la période, les positions à découvert ont connu une forte volatilité avec des pics atteints à l'automne. Les deux derniers mois de l'année ont vu cependant ces tendances s'inverser, en phase avec une forte hausse du prix de l'or.

Exprimé en Euro, l'or s'est apprécié de 6.4% (après s'être apprécié de 3.9% en 2021). Le prix du métal jaune s'est apprécié de 12.2% en livre Sterling et de 16% en Yen. La devise américaine s'est appréciée de 7.5% et a clôturé l'année à 103.52 (US Dollar Index). Cependant là aussi, les deux derniers mois de l'année ont vu le mouvement s'inverser avec une dépréciation de plus de 8%. Les taux d'intérêt réels, quant à eux, sont passés en territoire positif début mai pour clôturer l'année à +1.57% (une variation de 250 points base).

En 2022, la pondération de la poche « core » dans le fonds Global Gold and Precious est passée de 70% à 78% et l'exposition du fonds aux valeurs de l'indice de référence était de 38% en fin d'année (contre 35% l'année précédente). Le fonds maintient son cap ; Il reste majoritairement investi dans des valeurs hors indice. Nous réitérons que c'est la configuration adéquate pour délivrer de la surperformance dans cette seconde phase du cycle de hausse de l'or qui va graduellement privilégier le thème de la croissance. Cette stratégie devrait être gagnante car le réajustement des valorisations pour intégrer l'inflation des capex des sociétés en phase de développement est désormais en grande partie achevé alors, qu'en parallèle, quelques indices nous permettent d'entrevoir un début d'inflexion de l'augmentation des coûts d'exploitation.

En termes de répartition par métal, 85% du fonds était alloué à des valeurs aurifères. Le solde, soit 15% du fonds était investi dans des mines d'argent (avec une allocation nulle aux sociétés de platinoïdes). Sur l'année écoulée, la gestion fondamentale de conviction s'est traduite par une volatilité de 33.30%, légèrement supérieure à celle de l'indice de référence qui était de 32.06%. Les mines d'or ont baissé en 2022 en raison d'une évolution du sous-jacent (neutre) qui n'a pas réussi à compenser la hausse des coûts de production. Le secteur des sociétés aurifères sénières a surperformé les sociétés juniors qui ont elles-mêmes surperformé les sociétés argentifères. La hiérarchie a été respectée dans une telle configuration. À la fin de l'année, le fonds Global Gold and Precious était investi à 98%.

Dans ce contexte, l'indice FTSE Gold Mines s'est déprécié de 10.15% en euro et la valeur liquidative de Global Gold & Precious s'est dépréciée de 18.63% pour la part I et de 19.43% pour la part R.

La bonne tenue du métal jaune en 2022 (en relatif et en absolu) dans un environnement de poursuite de la tendance haussière de la devise américaine et des taux d'intérêts réels envoie un message constructif, lui-même relayé par celui de l'inversion de la courbe des taux : celui d'un ralentissement économique. Les prévisions consensuelles calculées par la banque Fédérale d'Atlanta pour le premier trimestre 2023 sont en territoire négatif. Le coût du travail (Employment Cost Index) montre des signes de décélération (en hausse de 1% au quatrième trimestre 2022 contre une hausse de 1.3% à fin septembre 2022). Côté européen, sans contribution exceptionnelle de l'Irlande, la croissance du quatrième trimestre 2022 de la zone euro aurait été négative.

Concomitamment à cette tendance de fonds, nombre de statistiques viennent parasiter la visibilité et font douter l'investisseur. C'est le cas par exemple des prévisions inflationnistes persistantes (indice core des services américains hors logement) ou des positions spéculatives à découvert sur les bons du trésor américain (qui se situent à des niveaux élevés). Dans une configuration macroéconomique qui peut paraître trouble, il faut, plus que jamais faire appel au bon sens et se rappeler à cette certitude : qu'une politique monétaire restrictive (c'est le cas depuis le mois de septembre 2022) impacte négativement la croissance économique avec un décalage dans le temps et que (dans une deuxième phase) la seule arme efficace pour relancer une économie est sa monnaie. Le rôle de la FED est de maîtriser l'inflation (en mesure de gagner son pari ?) tout en évitant le « hard landing ». Cela passe par la mise en place d'une nouvelle phase de sa politique monétaire. A l'heure de la rédaction de ces commentaires, les marchés anticipent un début de baisse des taux fédéraux à l'été 2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COEUR MINING SHS	1 790 373,89	1 933 139,71
NEWMONT CORP	808 676,27	1 802 692,93
CENTERRA GOLD INC	1 389 920,23	1 213 755,50
BARRICK GOLD CORP	742 173,83	1 589 079,23
FORTUNA SILVER	1 514 280,81	784 614,29
MCEWEN MINING INC	1 287 090,36	1 002 086,56
NEXGEN ENERGY LTD	1 036 997,86	977 698,03
IAMGOLD CORP	720 126,24	1 068 942,42
ARGONAUT GOLD	887 103,77	868 778,71
VICTORIA GOLD - REGISTERED SHS	853 029,36	872 752,88

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 906 712,92.
 - o Change à terme :
 - o Future : 3 906 712,92.
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

INFORMATION SUR LA SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Durant cet exercice, tous les intermédiaires choisis pour l'exécution des ordres passés par Finance SA dans le cadre de la gestion de ses FCP ont été sélectionnés selon le processus visé dans la « Procédure de Sélection et d'Evaluation des Intermédiaires Financiers ». Aucun événement particulier n'a émaillé les réunions du comité de sélection visé dans ladite procédure.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Finance SA est disponible auprès de la société de gestion.

MUTATION DE FCP

Néant.

POLITIQUE DE VOTE

Durant cet exercice, la participation de FINANCE SA aux votes des Assemblées Générales d'Actionnaires s'est déroulée conformément à la « Politique de vote aux Assemblées ».

INTERVENTION SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun OPC géré par Finance SA n'a procédé à aucune opération sur des instruments financiers émis par le Groupe Finance SA mais :

- Le FCP Pérenne Patrimoine fut investi dans des FCP gérés par Finance SA : Global Gold and Precious, Pérenne Europe.
- Le FCPE Pérenne Retraite fut investi dans des FCP gérés par Finance SA : Pérenne Patrimoine, Pérenne Europe, Global Gold & Precious ;
- Le FCPE Pérenne Entreprise fut investi dans des FCP gérés par Finance SA : Pérenne Patrimoine, Pérenne Europe, Global Gold & Precious.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Pour rappel Finance SA a débuté la formalisation de sa démarche en matière de prise en compte de critères extra-financiers dans sa gestion. En février 2013, Finance SA a signé les Principes pour l'Investissement Socialement Responsables (PRI) www.unpri.org et matérialise progressivement son engagement en faveur d'une finance responsable sur une partie de ses fonds. Depuis 2014, Finance SA s'est attaché les services de notation extra-financière Sustainalytics. Centrée sur la reconnaissance de critères de type best practices en matière d'ESG, cette démarche peut impacter la gestion de certains des FCP « Actions » de sa gamme. En 2018, Finance SA a affiné sa démarche et décidé d'exclure de l'univers d'Investissement de ses encours « ISR » en direct, les sociétés dont le Fonds Souverain Norvégien n'est lui-même pas porteur.

ISR - PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG – réglementation SFDR

Durant cet exercice, devant la complexification des usages en la matière, Finance SA a focalisé sa démarche en matière de prise en compte de critères extra-financiers dans la gestion, en adoptant une politique de sélection et d'exclusion aussi proche possible que celle du fonds souverain norvégien. Cette politique est publique, établie selon une liste de critères plus objectifs que bien d'autres, en relation avec des investissements parmi les plus importants au monde qui plus est.

Aux termes de la réglementation SFDR, Global Gold and Precious est classé « Article 6 ».

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

1. Politique de rémunération du personnel de FINANCE SA

La politique de rémunération mise en place au sein de **FINANCE SA** au cours de l'exercice sous revue -i.e. avant l'intégration des équipes de FINANCE SA aux effectifs de WFG, est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V") d'une part, aux principes généraux de la politique de rémunération tels que mis en œuvre antérieurement jusqu'à cette date.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, et ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ; et
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages

➤ Cas général applicable à l'ensemble du personnel

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixes et variables de la rémunération globale, la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

Les rémunérations variables attribuées au personnel de **FINANCE SA** sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

• Fonctions de Direction :

Critères quantitatifs usuels :

- **Croissance globale des encours,**
- **Résultat d'exploitation**

Critères qualitatifs usuels :

- Réalisation d'objectifs stratégiques ;
- Aptitudes de direction ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global.

• Gérants :

Critères quantitatifs usuels :

- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.
- Performances absolues et relatives (indice de référence ou catégorie de fonds comparables) du ou des OPCVM / mandats gérés **OU** Performances brute et nette du/des fonds/mandats géré(s) sur 1 et 3 ans ;
- Respect des limites de risque ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1 et 3 ans ;
- Frais de performance générés pendant l'exercice si pertinent ;

Critères qualitatifs usuels :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) et la déontologie ;
- Participation active aux Comités de gestion
- Innovation produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la direction et la fonction de contrôle ;
- Créativité ;
- Motivation.
- Contribution à l'engagement commercial ;

- **Fonctions commerciales**

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;

Critères qualitatifs usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation.

- **Fonctions de support et de contrôle**

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.
- Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds/mandats gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

S'agissant des commerciaux :

- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation

➤ **Cas spécifique des membres du personnel identifié**

FINANCE SA a procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de **FINANCE SA** exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

FINANCE SA a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place pour la rémunération variable du personnel identifié d'un seuil maximum de **200 K€**, et au-delà de ce seuil, d'un barème de différé et d'un mécanisme de paiement fractionné, conforme aux exigences de la Directive UCITS V.

3. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

➤ Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe / variable)

Sur l'exercice sous revue, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par **FINANCE SA** à l'ensemble de son personnel (soit 11 personnes bénéficiaires au 31 décembre) s'est élevé à :

- 803 007.21 euros. Ce montant se décompose comme suit :
 - Montant total des rémunérations fixes versées par **FINANCE SA** sur l'exercice :
 - 629 797.21 euros, soit 78.43% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
 - Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par **FINANCE SA** sur l'exercice :
 - 273 210 euros, soit 21.57% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme.

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable, dont 7 membres soumis au dispositif spécifique décrit ci-avant (report et paiement fractionné).

La quote-part des commissions de performance versée durant l'exercice sous revue par **FINANCE SA** pour l'ensemble de son personnel s'élève à 0 euro. Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

➤ Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

- Direction : 143 815.97 euros ; dont variables 0 euro.
- Gérants financiers : 495 122.24 euros ; dont variables 167 840.00 euros.
- Commerciaux : 0.00 euros ;
- Fonctions support : 164 069.00 euros ; dont variables 5370.00 euros.

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINANCE SA

13 rue Auber

75009 PARIS

Mail : francois.delgorgue@finance-sa.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GLOBAL GOLD AND PRECIOUS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Finance SA

13, rue Auber
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP GLOBAL GOLD AND PRECIOUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GLOBAL GOLD AND PRECIOUS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

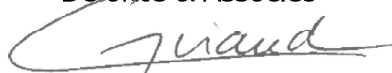
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 287 768,61	24 843 738,52
Actions et valeurs assimilées	13 275 345,96	24 669 418,37
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	13 275 345,96	24 669 418,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	12 422,65	174 320,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 422,65	174 320,15
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	89 079,79	159 333,71
Opérations de change à terme de devises		
Autres	89 079,79	159 333,71
COMPTES FINANCIERS	202 103,40	370 836,39
Liquidités	202 103,40	370 836,39
TOTAL DE L'ACTIF	13 578 951,80	25 373 908,62

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 997 270,47	22 660 980,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3 391 512,12	2 131 662,68
Résultat de l'exercice (a,b)	-55 683,92	-34 381,98
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 550 074,43	24 758 261,34
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 422,66	49 298,08
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	12 422,66	49 298,08
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 422,66	49 298,08
Autres opérations		
DETTES	16 454,56	89 259,67
Opérations de change à terme de devises		
Autres	16 454,56	89 259,67
COMPTES FINANCIERS	0,15	477 089,53
Concours bancaires courants	0,15	477 089,53
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	13 578 951,80	25 373 908,62

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CD CADUSD 0322		1 395 903,23
CD CADUSD 0323	1 386 086,63	
EC EURUSD 0322		3 775 328,89
EC EURUSD 0323	2 520 626,29	
Options		
ISH 20+Y TRS BD 02/2022 PUT 146		3 140 173,05
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 951,53	4,64
Produits sur actions et valeurs assimilées	204 393,31	279 575,28
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		76,38
TOTAL (1)	207 344,84	279 656,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	24 989,88	14 585,43
Autres charges financières		
TOTAL (2)	24 989,88	14 585,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	182 354,96	265 070,87
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	250 226,90	312 498,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-67 871,94	-47 427,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	12 188,02	13 045,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-55 683,92	-34 381,98

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013228665 - Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

FR0007047527 - Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R : Taux de frais maximum de 2,00% TTC.

Modalité de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

· Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC de la sur-performance du FCP par rapport à l'indice FTSE Gold Mines et représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM

· Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement. Les commissions de surperformance seront prélevées annuellement lors de chaque clôture. Dans le cas d'une performance négative du FCP, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

· Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de FINANCE SA

· En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

· Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence. Ils sont prélevés annuellement sur la base de la provision constatée lors de chaque clôture d'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I	Capitalisation	Capitalisation
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	24 758 261,34	33 332 614,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 322 489,15	8 363 457,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 428 494,28	-14 581 757,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 280 317,69	6 672 989,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 551 540,44	-3 643 453,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	692 303,71	519 775,69
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 269 855,71	-972 389,38
Frais de transactions	-748 895,99	-856 400,03
Différences de change	651 412,92	1 710 053,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-55 091,74	-5 832 404,27
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-706 423,52	-651 331,78
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	651 331,78	-5 181 072,49
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-32 960,28	93 202,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	11 860,11	44 820,39
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-44 820,39	48 381,75
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-67 871,94	-47 427,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 550 074,43	24 758 261,34

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	3 906 712,92	28,83
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 906 712,92	28,83
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							202 103,40	1,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							0,15	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	202 103,40	1,49								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	0,15									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CAD		Devise 2 AUD		Devise 3 ZAR		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	7 837 937,67	57,84	746 957,25	5,51	574 235,02	4,24	4 116 216,02	30,38
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances							89 079,79	0,66
Comptes financiers	90 466,22	0,67					65 536,01	0,48
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers				0,15				
HORS-BILAN								
Opérations de couverture							3 906 712,92	28,83
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	83 123,95
	Coupons et dividendes en espèces	5 955,84
TOTAL DES CRÉANCES		89 079,79
DETTES		
	Frais de gestion fixe	15 084,46
	Frais de gestion variable	1 370,10
TOTAL DES DETTES		16 454,56
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		72 625,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	3 104	4 227 830,09
Parts rachetées durant l'exercice	-8 771	-9 993 765,99
Solde net des souscriptions/rachats	-5 667	-5 765 935,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 989	
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R		
Parts souscrites durant l'exercice	3 919,647	1 094 659,06
Parts rachetées durant l'exercice	-5 543,789	-1 434 728,29
Solde net des souscriptions/rachats	-1 624,142	-340 069,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 253,796	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	136 588,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 368,74
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	112 268,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-55 683,92	-34 381,98
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-55 683,92	-34 381,98

	30/12/2022	31/12/2021
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 673,96	24 454,15
Total	-1 673,96	24 454,15

	30/12/2022	31/12/2021
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-54 009,96	-58 836,13
Total	-54 009,96	-58 836,13

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 391 512,12	2 131 662,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-3 391 512,12	2 131 662,68

	30/12/2022	31/12/2021
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 175 039,67	1 569 549,56
Total	-2 175 039,67	1 569 549,56

	30/12/2022	31/12/2021
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 216 472,45	562 113,12
Total	-1 216 472,45	562 113,12

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	14 207 843,20	31 578 171,67	33 332 614,36	24 758 261,34	13 550 074,43
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I en EUR					
Actif net	9 123 314,64	24 939 922,20	25 963 034,51	18 279 934,28	8 701 591,19
Nombre de titres	11 069	21 776	17 574	13 656	7 989
Valeur liquidative unitaire	824,22	1 145,29	1 477,35	1 338,60	1 089,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-176,89	48,29	314,53	114,93	-272,25
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,83	-6,95	-32,60	1,79	-0,20
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R en EUR					
Actif net	5 084 528,56	6 638 249,47	7 369 579,85	6 478 327,06	4 848 483,24
Nombre de titres	28 204,825	26 723,461	23 345,642	22 877,938	21 253,796
Valeur liquidative unitaire	180,27	248,40	315,67	283,16	228,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-38,89	10,50	67,85	24,57	-57,23
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,56	-3,32	-11,32	-2,57	-2,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
ANGLOGOLD ADR	USD	40 000	728 295,52	5,37
GOLD FIELDS LTD	ZAR	59 000	574 235,02	4,24
TOTAL AFRIQUE DU SUD			1 302 530,54	9,61
AUSTRALIE				
BREAKER RESOURCES NL	AUD	920 000	187 599,57	1,38
KINGSTON RESOURCES LTD	AUD	2 000 000	103 230,74	0,77
PANTORO LTD	AUD	1 050 000	64 232,46	0,47
RED 5 LTD	AUD	3 000 000	391 894,48	2,89
TOTAL AUSTRALIE			746 957,25	5,51
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	14 700	716 268,70	5,29
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	CAD	50 000	474 030,47	3,50
B2GOLD CORP.	CAD	115 000	383 067,87	2,83
BANYAN GOLD CORP	CAD	400 000	109 418,28	0,81
BARRICK GOLD CORP	USD	43 000	692 612,04	5,11
BENCHMARK METALS INC	CAD	240 000	65 650,97	0,49
C3 METALS CORP	CAD	1 380 000	52 562,33	0,39
CENTERRA GOLD INC	CAD	40 000	194 182,83	1,43
CONTACT GOLD CORP	CAD	2 700 000	46 745,15	0,35
COPPER MOUNTAIN	CAD	150 000	177 631,58	1,31
DUNDEE BANCORP INC-CL A	CAD	120 000	118 005,54	0,87
ELDORADO GOLD --- REGISTERED SHS	CAD	18 000	140 734,07	1,04
FORTUNA SILVER	CAD	190 000	669 736,84	4,95
FRANCO-NEVADA CORP	CAD	3 400	434 583,10	3,21
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	100 000	150 277,01	1,10
KARUS GOLD CORP	CAD	185 000		
KINROSS GOLD CORP	CAD	149 000	569 584,49	4,20
MAPLE GOLD MINES LTD	CAD	700 000	84 833,80	0,62
MARATHON GOLD CORP	CAD	400 000	293 628,81	2,16
MAWSON GOLD LTD	CAD	1 050 000	163 608,03	1,21
MCEWEN MINING INC	USD	30 000	164 822,80	1,22
MONETA PORCUPINE MINES INC	CAD	105 000	107 617,73	0,79
NEW GOLD	USD	100 000	92 780,80	0,68
OSISKO MINING CORP	CAD	55 000	133 310,25	0,99
PAN AMERICAN SILVER CORP	USD	50 000	765 985,37	5,66
REGENCY SILVER CORP	CAD	400 000	77 562,33	0,57
RUPERT RESOURCES LTD	CAD	114 900	396 261,77	2,93
SABINA GOLD SILVER	CAD	210 000	193 421,05	1,43
SEABRIDGE GOLD	CAD	20 000	235 457,06	1,73
SILVERCORP METALS INC	CAD	76 000	209 473,68	1,55
SILVERCREST METALS INC	CAD	60 000	336 565,10	2,48
SILVER MOUNTAIN RESOURCES IN	CAD	550 000	116 170,36	0,85

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRILLIUM GOLD MINES INC	CAD	628 000	89 155,12	0,66
VICTORIA GOLD - REGISTERED SHS	CAD	80 000	396 121,88	2,92
WHEATON PRECIOUS METALS-REGISTERED SHARE	CAD	15 200	556 842,11	4,11
TOTAL CANADA			9 408 709,32	69,44
ETATS-UNIS				
HECLA MINING CO COM	USD	75 200	392 004,50	2,89
NEWMONT CORP	USD	16 500	730 170,64	5,39
ROYAL GOLD INC	USD	5 200	549 544,35	4,05
TOTAL ETATS-UNIS			1 671 719,49	12,33
LUXEMBOURG				
REUNION GOLD CORP	CAD	500 000	145 429,36	1,08
TOTAL LUXEMBOURG			145 429,36	1,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 275 345,96	97,97
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUSTRALIE				
AFORO RESOURCES LTD	AUD	232 203		
TOTAL AUSTRALIE				
CANADA				
MCEWEN MINING INC (MCEWEN MINING INC) WR 01-01-99	USD	100 000		
TOTAL CANADA				
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			13 275 345,96	97,97
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CD CADUSD 0323	USD	20	-562,54	
EC EURUSD 0323	USD	20	12 422,65	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			11 860,11	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes			11 860,11	0,09
TOTAL Instrument financier à terme			11 860,11	0,09
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-12 650	-11 860,12	-0,09
TOTAL Appel de marge			-11 860,12	-0,09
Créances			89 079,79	0,66
Dettes			-16 454,56	-0,12
Comptes financiers			202 103,25	1,49
Actif net			13 550 074,43	100,00

Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS PART I	EUR	7 989	1 089,19
Part GLOBAL GOLD AND PRECIOUS R	EUR	21 253,796	228,12

7. ANNEXE(S)

